

Référendum d'initiative partagée



Juin 2019 - Modalités pour déposer votre soutien à la proposition de loi au sujet de l'exploitation des aéroports de Paris.

Pour déposer votre soutien à la proposition de loi visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris dans le cadre du référendum d'initiative partagée, il existe trois solutions :

- En ligne de chez vous sur le [site officiel](#)
- En ligne sur un poste informatique mis à disposition à la médiathèque de Grand Quevilly (située allée des Arcades, Métro Provinces ou JF Kennedy)
- En remplissant le [formulaire officiel](#) sur papier à déposer ou à retirer à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Grand Quevilly (situé esplanade Tony-Larue, Métro JF Kennedy)

[En savoir plus sur le référendum d'initiative partagée.](#)

[En savoir plus sur la proposition de loi visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris.](#)

Plus d'information auprès du service Etat-civil au 02.35.68.93.87

contact

Etat-civil

Coordonnées :

- 02 35 68 93 87
- Esplanade Tony Larue